(Traduction)

courte durée de la période des questions aujourd'hui, je pense que le ministre pourrait répondre à l'étape des motions, demain ou plus tard, afin de nous permettre de réserver la période aux questions.

(Texte)

A PROPOS D'UNE ENQUÊTE SUR L'AGRICULTURE DE L'EST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, vu l'absence de l'honorable ministre de l'Agriculture, je désire poser ma question au premier ministre.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer une enquête royale sur l'état précaire de l'agriculture de l'Est, vu que l'honorable M. Courcy, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, s'est déclaré en faveur d'une telle enquête royale?

(Traduction)

M. l'Orateur: L'honorable député des Territoires du Nord-Ouest a la parole.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je crois que le premier ministre était prêt à répondre.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je voulais simplement dire que j'examinerai la question.

(Texte)

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHYPRE-PROLONGATION DU MANDAT DES FORCES CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures

A maintes reprises, nous lui avons demandé si le mandat des forces canadiennes de l'ONU serait renouvelé en decà de trois mois. L'honorable ministre nous a répondu que le gouvernement n'avait pris aucune décision à ce sujet. En conséquence, peut-il nous dire comment il se fait que nous apprenons aujourd'hui, par suite d'une déclaration du ministre de la Défense nationale, que le mandat des forces canadiennes à Chypre allait être prolongé de trois autres mois et probablement pour une période indéfinie?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le ministre de la Défense nationale ait fait de déclaration dans ce sens. J'ai sa déclaration en main et je ne puis rien ajouter pour le moment, sauf ce que j'ai dit

l'autre jour à l'honorable député de Ville-M. l'Orateur: A l'ordre. Étant donné la neuve (M. Caouette), soit que lorsque le Conseil de sécurité aura pris une décision, je serai en mesure de faire une déclaration au nom du gouvernement.

> M. Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. L'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il exercer une certaine pression auprès de son collègue de la Défense nationale, afin que la rotation des forces canadiennes soit de trois mois au lieu de six mois, comme on le propose actuellement, car je suis d'avis que six mois est une période trop longue, et qu'on devrait réduire la période de rotation à trois mois?

> L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, il est évident qu'il n'y a pas lieu de faire ce que l'honorable député me demande.

(Traduction)

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si, en supposant que le Conseil de sécurité décide de prolonger le mandat des forces de la paix à Chypre, il peut assurer à la Chambre que le gouvernement canadien sera disposé à annoncer l'intention du Canada de contribuer au maintien de ces forces pendant cette nouvelle période?

L'hon. M. Martin: Oui, monsieur.

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous faire part de la teneur du communiqué du ministre de la Défense nationale au sujet de la durée du séjour à Chypre?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, à l'honorable député de Lac-Saint-Jean qui m'a posé la question, j'ai dit qu'il n'y avait rien dans la déclaration attribuée au ministre de la Défense nationale à Chypre qui justifiait la conclusion à laquelle il en était venu, avec les meilleures intentions, sans aucun doute. La déclaration du ministre de la Défense nationale portait sur le roulement parmi les militaires.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures porte sur une question connexe. Étant donné la déclaration du secrétaire général des Nations Unies selon laquelle le problème d'importation d'armes à Chypre atteint un point critique et peut constituer un élément important pour déterminer les chances de succès de la force des Nations Unies, le ministre peut-il faire connaître à la Chambre quelles mesures ont été

[L'hon. M. Ricard.]